HALTE AU FEU !

Étant allé me promener sur le site de l'AEA, j'y ai vu avec stupeur ce qu'il faut bien appeler une polémique, à propos de l'article de Francis Lenne sur la dissuasion nucléaire dans *Le Piège*-240, apparemment malmené par un relecteur trop zélé. Victime moi-même d'un semblable excès de zèle dans ce numéro, je comprends la réaction, sans doute un peu vive, de l'auteur, aussitôt suivie d'une mise au point doctrinale par le commandant des Forces aériennes stratégiques en personne.

Je crois qu'il faut regarder l'affaire avec le détachement que favorise la fréquentation de l'altitude. Avec l'âge, dit-on, vient la sagesse, tout au moins une certaine mémoire des erreurs passées et, dans mon cas, le souvenir d'avoir suivi la laborieuse dialectique de la théorie de la dissuasion dans ses balbutiements et dans ses avatars. J'étais Indien à l'EMAA au moment où apparaissait le dogme américain nouveau-né de la *Flexible Response*, qui déjà mettait à mal des certitudes naguère définitives, soudées dans les coffres blindés où veillait le *Cosmic Top Secret*. J'y étais encore quand la France sortit (temporairement) de l'organisation militaire de l'Alliance puis lorsque des « armes nucléaires tactiques » et des « missiles *Pluton* et *Hadès* » traversaient fugitivement le vocabulaire, y croisant en fin de parcours un missile stratégique mobile « *SX* ». C'est dire si je soupçonne les certitudes d'être souvent éphémères. Mais de la confrontation de contradictions successivement éliminées peut jaillir la vérité, vu que *la vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier*[1].

Des enseignements heureux peuvent ainsi être tirés de l'épisode, malheureux quoique non mortel, cité plus haut.

D'abord sur le sens de notre revue, qui n'est pas un bulletin paroissial. Pour commencer, rappelons que dès que s'affirma l'apport des forces aériennes à la stratégie, d'âpres débats sur leur emploi et leur organisation ont précédé la création du Ministère de l'air le 14 septembre 1928 et de l'Armée de l'air indépendante le 1er avril 1933. Alors et plus tard, les réflexions des aviateurs étaient développées dans la *Revue de l'aéronautique militaire* (1910-1928), la *Revue des forces aériennes* (1929-1933), la *Revue du Ministère de l'air* (1935-1936) et la *Revue de l'Armée de l'air* (1934-1939), laquelle ressuscita après la guerre sous le titre *Forces aériennes françaises* (1946-1971). Publication mensuelle, *FAF* accueillait, à côté des signatures les plus prestigieuses du monde aéronautique[2], des officiers d'active[3] ou de réserve, des ingénieurs de l'armement, des universitaires et on y débattait sans interdit des idées sur tout ce qui pouvait intéresser l'Armée de l'air, géopolitique, stratégie, histoire, technique, doctrine, littérature aéronautique, prospective, entre autres sujets courants. Au 1er janvier 1972, plus rien. Rien de rien[4]. Alors ? Alors, tel Zorro, *Le Piège* est arrivé. Sans prétendre tout de suite à une ambition aussi affirmée, il y parvint progressivement. Maintenant, on dirait que c'est fait : la relève de *FAF*, longtemps attendue, semble assurée. À une condition, impérative, que voici : si on veut faire avancer les idées et en délibérer sereinement, il faut bannir la moindre tentation de censure et accepter les opinions les moins conformistes, les plus dérangeantes sinon les plus farfelues (c'est comme ça qu'on fait les Prix Nobel et, plus modestement, l'utilité des remue-méninges). Corollaire de ce principe : le rédacteur est responsable de ce qu'il écrit ; en conséquence, le comité de lecture n'a pas le droit de changer un

[1] Saint-Exupéry, *Lettre à un otage*, chapitre 5.

[2] Par exemple : Général Chassin, Joseph Kessel, amiral Barjot, général Paul Gérardot, Pierre-Marie Gallois, Roger Labric, général Piollet, Edmond Petit (littérature aéronautique), Camille Rougeron, Pierre Paquier, Charles Dollfus, Jean Accart, Pierre Mariage, Albert Ducrocq, René Chambe, général Delfino.

[3] Par exemple : Lieutenant Pierre Lissarrague, commandant Roland Glavany, lieutenant-colonel Capillon.

[4] Vous me direz peut-être qu'*Armées d'aujourd'hui…*

seul[5] mot des articles proposés sans le consentement exprès de l'auteur. La solution ? Placer, en tête de la revue, en caractères gras ou maigres, gros ou petits peu importe, un avertissement solennel, habituel dans toutes les publications[6], du genre :

> *Les opinions exposées dans la revue sont celles des auteurs, conformément à la liberté d'expression cultivée par notre association ; elles ne sauraient engager l'AEA ni l'Armée de l'air.*

Et on ne perd plus son temps en vaines palabres.

Sur le fond, maintenant. On imagine sans peine que, sur un sujet aussi grave que la dissuasion nucléaire, l'unanimité soit intellectuellement impossible. Ce que disent abondamment l'histoire et la littérature, militaire ou générale, à propos d'une théorie qui ne pouvait être démontrée que par l'usage, ce qu'interdit sa définition. Mais théorie évolutive, depuis le monopole américain initial jusqu'aux efforts déployés pour conjurer une prolifération incontrôlable, en passant par le duopole américano-soviétique, lequel pouvait déjà avoir l'air du commencement de la fin de ce qu'on avait si heureusement échafaudé : on allait de la simplicité des *Représailles massives*[7] à la complexité vague de la *Riposte graduée*[8], avant que l'élargissement de l'OTAN à nombre de ses anciens adversaires ne contribue encore à l'embarras de définir des ennemis vraisemblables. Restons chez nous. « Quiconque » reste opportun. Pour son créateur, la Force nucléaire stratégique était le nécessaire instrument de l'indépendance nationale, suivant cette constatation que ne seraient désormais des « puissances » que les États nucléaires et cette conviction exprimée dans une ordonnance de janvier 1959 : « Le premier devoir de l'État est la défense nationale ».

Depuis à peu près soixante ans qu'on parle de dissuasion nucléaire, tout a été dit et c'est dans les bibliothèques. Instruits par l'histoire de ce que peuvent produire les guerres, barbares par nature, nous ne savons plus s'il est encore raisonnable d'évoquer la morale chrétienne à leur propos. Et dans ce cas, s'il ne vaudrait pas mieux se faire moine plutôt que soldat (encore que des exemples du cumul de ces deux états ne soient pas exceptionnels). Le général Gallois, spécialiste reconnu de géopolitique, fut longtemps le plus ardent, le plus brillant, parfois le plus polémique aussi, propagateur de la foi : muni de grands et superbes tableaux en couleurs tous de son cru, il a présenté et expliqué la théorie de la « dissuasion du faible au fort » aux présidents, aux ministres, aux généraux, dans les écoles de guerre, dans ses livres et lors d'innombrables colloques. Ce général était, comme on disait encore, du cadre de réserve et pouvait exprimer librement des idées qui visaient à servir son pays. Les officiers d'active ont d'autres contraintes : s'ils peuvent faire valoir leurs arguments avant que soient établies les décisions, ils n'ont ensuite que l'alternative de s'y conformer ou se démettre. C'est ainsi que le général Paul Stehlin, chef d'état-major de l'Armée de l'air de mars 1960 à septembre 1963, fut celui qui eut la charge de mettre sur pied les Forces aériennes stratégiques, premier système militaire de la dissuasion nucléaire française : avions porteurs et ravitailleurs, infrastructure, DAMS, organisation opérationnelle, état-major, poste de commandement et centre d'opérations. Avec une efficacité exemplaire, universellement reconnue et un loyalisme sans faille, alors qu'il ne croyait pas lui-même au premier mot de la théorie fondatrice. Sa loyauté fut telle qu'il n'aborda pas cette dissension personnelle dans ses mémoires (*Témoignage pour l'histoire*, Robert Laffont, 1964), publiés un an après qu'il eut quitté le service. C'est seulement dix ans plus tard qu'il développa son désaccord dans un autre ouvrage : *La Force d'illusion*, Robert Laffont, 1973. Plus près de nous, notre camarade Étienne Copel (54-Héliot), connu pour la fécondité d'une imagination foisonnante, alors sous-

[5] « Impossible, Monsieur ; mon sang se coagule En pensant qu'on y peut changer une virgule », Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, acte 2, scène VII.

[6] Voir illustrations in fine.

[7] *« La raison du plus fort est toujours la meilleure »*, La Fontaine, Fables, I-10.

[8] *« Je te tiens, tu me tiens par la barbichette, le premier de nous deux…, etc. »*, comptine.

chef d'état-major « opérations » de l'Armée de l'air, rassemblait dans son premier livre (*Vaincre la guerre*, *une autre défense, une autre armée*, Lieu commun, 1984) des propositions originales pour la défense et une conception nouvelle du service national. Il dut démissionner pour cela, largement aidé par des journalistes qui, se méprenant sur les fonctions d'un sous-chef d'état-major[9], ont titré quelque chose comme : *« Le numéro 2 de l'Armée de l'air tire sur son numéro 1 »*. Un demi-siècle plus tôt, on ne démissionnait pas pour avoir écrit en 1934 « *Vers l'armée de métier »* [10]. Sic transit gloria.

Tout a donc été dit et les disputes, on le voit, ne datent pas d'hier. Mais seul le général De Gaulle pouvait sans rire sembler justifier devant un parterre de journalistes la « force de frappe » par une boutade : « Depuis que la France en dispose, personne ne l'a attaquée ». Raccourci paradoxal autant que saisissant pour marquer que, dans le concept de dissuasion nucléaire, c'est d'un outil politique qu'il s'agit dans un monde en paix, où s'exercent véritablement les rapports de force, et non d'une arme dans un monde en guerre, où ils se déchaîneraient. Et concept rendant impossible une guerre déclarée, entre États. Théoriquement.

Lucien Robineau, 51-Jeandet.

*



REVUE
DU
MINISTÈRE
DE L'AIR

TOUS DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RESERVES

La Revue du Ministère de l'Air, soucieuse d'ouvrir ses colonnes à une très large collaboration, décline la responsabilité des opinions émises dans les articles publiés.

REDACTION

Les communications concernant la Rédaction de la Revue doivent être adressées au Ministère de l'Air, à

M. le capitaine Pierre Paquier,
Directeur de la Revue du Ministère de l'Air
24, Boulevard Victor - PARIS
Téléphone : Vaugirard 70-90 (7 lignes groupées)

Les articles proposés seront dactylographiés au recto des feuilles seulement : les croquis, dessins ou photographies doivent figurer sur des feuilles distinctes. Les études provenant d'officiers ou de fonctionnaires en activité de service peuvent être adressées en franchise, sous le timbre du chef de service ou du chef de corps, sans transmission par la voie hiérarchique.
(D. M. 2371 - ANG - 3 Mil. - 29 Juillet 1929)

ADMINISTRATION

La correspondance concernant les abonnements, les changements d'adresse, la vente, la publicité (dont les bénéfices sont réservés à l'éditeur), doit être adressée aux

PUBLICATIONS G. ROCHE D'ESTREZ
Editeur de la Revue du Ministère de l'Air
71, Avenue des Champs-Elysées - PARIS
Téléphone : Balzac 56-40 (3 lignes groupées)

Un tarif d'abonnement spécial est accordé aux officiers sur leur demande.

Source gallica.bnf.fr / Musée Air France

2e Année - N° 23

REVUE
DU
MINISTÈRE DE L'AIR

La « Revue du Ministère de l'Air » laisse aux auteurs l'entière responsabilité des thèses et opinions soutenues dans leurs articles. Elle rappelle qu'elle ne peut être mise en cause à leur sujet.

SOMMAIRE
15 NOVEMBRE 1936

CONSEILS AUX ELEVES INGENIEURS DE L'AERONAUTIQUE
par l'inspecteur général FORTANT Page 1365

REFROIDISSEMENT PAR VAPEUR D'EAU DES MOTEURS D'AVIATION
par Michel PRECOUL Page 1378

L'OBSERVATION AERIENNE AU SERVICE DE L'ARCHEOLOGIE
par le lieutenant PIECHON Page 1383

CE QUE L'ON VERRA AU SALON DE L'AERONAUTIQUE
par Henri BEAUBOIS Page 1397

BORDS DE MER
(Documents photographiques) Page 1442

GUERRE ET VITESSE
par le capitaine Pierre PAQUIER Page 1447

Source gallica.bnf.fr / Musée Air France

[9] Certains n'ont d'ailleurs pas encore compris que, dans les sociétés industrielles d'organigramme anglo-saxon, des vice-présidents, nombreux, ne sont pas des « numéro-2 » mais des directeurs de départements.

[10] Ces ouvrages n'étant pas à l'Index, rien n'interdit de les lire ni d'y adjoindre : Jules Roy, *La Vallée heureuse*, Charlot, 1946 et *Retour de l'enfer*, Gallimard, 1951. C'est en français, ça ne peut pas nuire à la culture.